

« Séquestration » de migrants : Salvini convoqué pour un procès le 4/09 malgré la fermeture des tribunaux...

écrit par Rochefortaise | 20 avril 2020



Ci-dessous une video extraite d'une conversation sur twitter où s'exprime Salvini.

Traduction des sous-titres anglais sous la video

Si vous ne lâchez rien... je vous assure que même devant 18 mises en accusation, je ne lâcherai rien. L'Italie et le peuple italien passent avant tout.

Même avec la moitié de l'Italie à l'arrêt, en fait, les bureaux sont fermés, le business est fermé, les magasins sont fermés, les tribunaux sont fermés, j'ai reçu une convocation au tribunal de Catane pour le 4 juillet. Le 4 juillet...

Vous vous souvenez du « fameux enlèvement » (NDLR il avait refusé qu'un bateau d'une ONG accoste en Italie, il est accusé de séquestration, voir plus bas), pour avoir bloqué le débarquement dans un port italien d'une centaine de migrants pendant quatre jours, et bien, en ce moment, alors

que tout est fermé afin de combattre le virus, il est bizarre que le jugement de Salvini, et moi, j'aurai la chance, la joie et l'occasion d'être à Catane la splendide le 4 juillet, une ville que j'aime beaucoup pour la première phase d'une mise en accusation qui m'aurait paru incroyable avant le virus et qui me semble encore plus incroyable alors que le virus progresse

Traduction des sous-titres en anglais par Rochefortaise pour Résistance républicaine

C'était en juillet 2019. Alors Ministre de l'Intérieur, Matteo Salvini avait interdit, pendant une semaine, que le navire d'une ONG débarque les 116 migrants qu'elle avait récupérés en Méditerranée dans un port italien.

Or, avec le changement de gouvernement, la Lega n'étant plus aux commandes, le Sénat a permis l'ouverture d'une enquête contre Salvini pour « séquestration de personnes ».

Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, le leader de la Ligue avait interdit, pendant une semaine en juillet 2019, qu'un navire fasse débarquer, dans un port italien, 116 migrants secourus en Méditerranée. Une décision du Sénat permet l'ouverture d'un procès pour séquestration de personnes.

[...]

« **Au procès, je revendiquerai avec orgueil avoir défendu ma patrie** », a commenté Matteo Salvini, suite à la décision du Sénat de permettre l'ouverture d'un procès pour séquestration de personnes. Pas un instant, le leader de la Ligue ne regrette pas un instant d'avoir, lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, [bloqué un bateau de migrants au large de la](#)

Sicile .

« Je n'irai pas dans cette salle de tribunal pour me défendre, j'irai pour revendiquer avec orgueil ce que j'ai fait », a-t-il déclaré devant la chambre haute du Parlement italien. Avant d'ajouter : « **Mes deux enfants ont le droit de savoir que, si leur papa était souvent loin de la maison, ce n'était pas pour séquestrer des personnes mais pour défendre les frontières et la sécurité du pays.** »

[...]

<https://www.lesechos.fr/monde/europe/justice-en-italie-matteo-salvini-rattrape-par-les-migrants-1171759>

Bref, la chose est tellement grave que, en plein confinement, à l'heure où l'Europe vide ses prisons de ses délinquants, radicalisés y compris, on va instruire le procès d'un Ministre qui a simplement appliqué la loi italienne...